

Accompagnement

La prise en charge sociale décrit l'ensemble des activités qui se rapportent à l'hébergement en institution et qui visent à mettre à la disposition du résident les services socio-hôtelières dont il a besoin. Notre concept de prise en charge sociale concerne les prestations socio-hôtelières, telles que la restauration, l'entretien des locaux et du linge, et l'animation. La gestion des prestations socio-hôtelières - soit leur planification, leur organisation, leur contrôle et leur optimisation - est décrite dans notre Manuel Qualité.

Graphique résumant le concept de prise en charge sociale.